

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
 SEANCE DU 16 NOVEMBRE 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le seize novembre à vingt heures, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Catherine PICARD, Maire.

Date de la convocation : 09/11/2023

Membres présents : BERNIGAUD Henri, BOUILLOUX Louis, COMTET Isabelle, DAMIANS Michel, GUILLOT Rémy, PACOUD Claudine, PELUS Yohann, PERROT Dominique, PICARD Catherine, SERGENT Cyril, SERVIGNAT Jean-Paul, VAIL Fanny

Membres excusés : CHAPUIS Audrey, DEMANGE Guillaume

Absents :

Nombre de membres : exercice : 14 - Présents : 12 - Votants : 12

Secrétaire de séance : Claudine PACOUD

Délibération 2023-11-16 33 (7.1) : Tarifs communaux 2024

Madame le Maire propose de fixer comme suit, à compter du 1er janvier 2024, les tarifs de location des différentes salles communales (salles polyvalente, sportive, de réunions, de musique), de la plate-forme du terrain de sports, de la vaisselle, de la sonorisation, des concessions funéraires, des photocopies et des occupations du domaine public.

Le Conseil Municipal ;

Après en avoir délibéré et à l'unanimité ;

FIXE, à compter du 1er janvier 2024, les tarifs suivants :

Salle Polyvalente		
Associations ou sociétés communales et intercommunales à but non lucratif - Pour réunions, assemblées		
	Sans repas	36 €
	Avec repas	92 €
<i>Pour les associations communales : Gratuité pour 2 manifestations / an</i>		
	Amicale des Anciens (nettoyage à charge)	Gratuit
	Associations ou sociétés extérieures - Sans repas	36 €
Habitants de la commune ou sociétés ou associations extérieures		
	Vin d'honneur	183 €
du 01/05 au 30/09	1 jour – Été (du vendredi soir au dimanche matin)	254 €
	2 jours – Été (du vendredi soir au dimanche soir)	335 €
du 01/10 au 30/04	1 jour - Hiver (du vendredi soir au dimanche midi)	305 €
	2 jours - Hiver (du vendredi soir au dimanche soir)	355 €
Personnes extérieures à la commune ou restaurateurs		
du 01/05 au 30/09	1 jour – Été (du vendredi soir au dimanche matin)	355 €
	2 jours - Été (du vendredi soir au dimanche soir)	436 €
du 01/10 au 30/04	1 jour - Hiver (du vendredi soir au dimanche midi)	406 €
	2 jours – Hiver (du vendredi soir au dimanche soir)	457 €
	Caution	1 000 €
	Réservation acompte	80 €
Salle Polyvalente - Vaisselle (forfait : verres, assiettes, couverts, pichets, plats...)		
	Jusqu'à 50 personnes	45 €
	Entre 51 et 100 personnes	75 €

COMMUNE DE ST DIDIER D'AUSSIAT
 CANTON D'ATTIGNAT
 ARRONDISSEMENT DE BOURG EN BRESSE

N° 2023-11-16 33

Entre 101 et 150 personnes	105 €
Au-delà de 150 personnes	155 €
Pour les associations communales : demi-tarif (20€ si besoin particulier nécessitant peu de matériel et 40€ si utilisation du nouveau four)	
Matériel de Sonorisation Portable	
Associations la journée	20 €
Particuliers la journée	70 €
Caution	200 €
Matériel de Sonorisation Fixe à la salle polyvalente	
Le prix est inclus dans le tarif de location de la salle polyvalente	
Caution	200 €
Usage Commercial	
Salle polyvalente la journée - Été	132 €
la journée - Hiver	183 €
Salle de réunion la journée	56 €
Salle de réunion - 1er étage salle polyvalente	
Activité sportive ou culturelle - L'année	150 €
Terrains de sport	
Plateforme du terrain en dehors des clubs utilisateurs - la journée	47 €

CONCESSIONS CIMETIERE	
Concession de 50 ans - 2m ²	310 €
Concession de 30 ans - 2 m ²	210 €
Concession de 15 ans - 2 m ²	160 €
CONCESSIONS CAVE URNE (long 24cm, larg 40cm, prof 30cm) ou (60cm x 60 cm)	
Concession de 30 ans	590 €
Concession de 10 ans	310 €
Les plaques et gravures sont à la charge des familles	
CONCESSIONS COLOMBARIUM (larg 30cm, haut 44cm, prof 34cm)	
Concession de 30 ans	590 €
Concession de 10 ans	310 €
Les plaques et gravures sont à la charge des familles	
ESPACE DE DISPERSION ET COLONNE D'IDENTITE	
Les plaques sont fournies et posées par la commune. La gravure est à la charge de la famille.	
EMPLACEMENT FORAINS - VOGUE	
Forfait week-end - Pour les stands occupants plus de 12 m ²	50 €
Forfait week-end - Pour les stands occupants moins de 12 m ²	25 €
DROIT DE PLACE - COMMERCES AMBULANTS	
Occupation du domaine public - 1 fois par semaine	100 €
DROIT D'EMPLACEMENT - TAXI	
Stationnement taxi - Annuel	30 €

**COMMUNE DE ST DIDIER D'AUSSIAT
CANTON D'ATTIGNAT
ARRONDISSEMENT DE BOURG EN BRESSE**

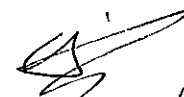
N° 2023-11-16 33

PHOTOCOPIES	
Pour les particuliers	
Format A4 - recto - noir	0,25 €
Format A4 - recto - couleur	0,35 €
Format A3 - recto - noir	0,50 €
Format A3 - recto - couleur	0,60 €
Pour les associations	
Format A4 - recto - noir	0,15 €
Format A4 - recto - couleur	0,25 €
Format A3 - recto - noir	0,30 €
Format A3 - recto - couleur	0,40 €

SALLE DE SPORTS	Saison 2023/2024
Associations ou clubs de la commune : jusqu'à 100 h d'utilisation annuelle – Forfait/an	50 €
Associations ou clubs de la commune : de 101 h à 200 h d'utilisation annuelle – Forfait/an	100 €
Associations ou clubs de la commune : de 201 h à 300 h d'utilisation annuelle – Forfait/an	150 €
Associations ou clubs de la commune : + de 301 h d'utilisation annuelle – Forfait/an	200 €
Associations ou clubs extérieurs - l'heure	3 €
Salle de musique - Avenir Saindidois - l'année	479 €

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité ;
APPROUVE les tarifs communaux 2024 tels que détaillés ci-dessus.**

**Le Maire,
Catherine PICARD**



Transmis au représentant de l'Etat le :

Publié le :

